

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine  
15 mars 2022

## Le CESER salue l'ambition de structurer et d'accompagner le développement de la filière électronique

Examinant le projet de feuille de route régional visant à structurer et développer cette filière sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, le CESER estime que cette ambition imposera de mobiliser des investissements importants dans une stratégie de long terme que les finances régionales ne pourront pas supporter seules.

La mobilisation et la contribution de l'ensemble des acteurs de la filière s'impose : fabricants de composants, fonderies, assembleurs, les secteurs et industries d'aval (santé, transports, aérien, numérique...) mais elle suppose également celle des acteurs du secteur bancaire et de la Banque Publique d'Investissement.

A cet égard, le CESER estime que la feuille de route ne s'inscrit pas de manière suffisamment explicite dans les politiques nationale et européenne existantes dans ce domaine. Pour massifier les financements et participer efficacement à la souveraineté industrielle électronique, la Nouvelle-Aquitaine ne peut pas agir seule, coupée des dynamiques en cours dans d'autres régions, au niveau national ou au niveau européen.

Par ailleurs, si les besoins en formation sont bien identifiés dans le document transmis, cette question doit être considérée comme essentielle pour répondre aux défis du renouvellement de la filière, en veillant à mieux valoriser socialement ces métiers dans leur diversité, développer la mixité dans les recrutements beaucoup plus affirmée qu'aujourd'hui, particulièrement à destination des femmes.

Le rétablissement d'une maîtrise industrielle, technologique durable de cette filière stratégique nécessite une politique de formation de long terme et ambitieuse, en renforçant largement les moyens de l'éducation nationale dédiés aux parcours et aux formations aux métiers technologiques, tout comme ceux de la formation professionnelle.

A cet égard, comme sur tous les autres aspects, le CESER regrette la non consultation des organisations syndicales de salariés et d'employeurs pour l'élaboration de cette feuille de route.

Enfin, le CESER note avec satisfaction que le Conseil régional a pensé cette feuille de route jusqu'au bout, en prenant en compte les aspects environnementaux liés à la lutte contre l'obsolescence programmée, au recyclage, à la réparabilité, à la maintenance et à la seconde vie des systèmes électroniques. Ces points essentiels pourraient être complétés par une réflexion sur la sobriété numérique, dont la trajectoire actuelle d'utilisation n'est pas soutenable.

CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL

### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

### SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations : [contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr)